

## Pembrolizumab Liquid Formulation

|         |                   |                   |                                          |
|---------|-------------------|-------------------|------------------------------------------|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: 09/30/2023    |
| 3.15    | 04/06/2024        | 49553-00028       | Date de la première parution: 01/23/2015 |

### SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Pembrolizumab Liquid Formulation  
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

#### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : Merck & Co., Inc  
Adresse : 126 E. Lincoln Avenue  
Rahway, New Jersey U.S.A. 07065  
Téléphone : +1-908-740-4000  
Numéro de téléphone en cas d'urgence : +1-908-423-6000  
Adresse de courrier électronique : EHSDATASTEWARD@merck.com

#### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Produit pharmaceutique  
Restrictions d'utilisation : Sans objet

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 1B  
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée (Oral(e)) : Catégorie 1 (Système immunitaire)

#### Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H360D Peut nuire au fœtus.  
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système immunitaire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**  
P201 Se procurer les instructions avant utilisation.  
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.  
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.

## Pembrolizumab Liquid Formulation

Version 3.15      Date de révision: 04/06/2024      Numéro de la FDS: 49553-00028      Date de dernière parution: 09/30/2023  
Date de la première parution: 01/23/2015

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

### Intervention:

P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

### Entreposage:

P405 Garder sous clef.

### Élimination:

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### Autres dangers

Inconnu.

## SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

### Composants

| Nom Chimique  | Nom commun/Synonyme                                  | No. CAS      | Concentration (% w/w) |
|---------------|------------------------------------------------------|--------------|-----------------------|
| Saccharose    | .alpha.-D-glucopyranoside, .bêta.-D-fructofuranosyle | 57-50-1      | $\geq 5 - < 10$ *     |
| Pembrolizumab | Donnée non disponible                                | 1374853-91-4 | $\geq 1 - < 5$ *      |

\* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

## SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.  
Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.  
Faire appel à une assistance médicale.

En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du savon et beaucoup d' eau.  
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.  
Faire appel à une assistance médicale.  
Laver les vêtements avant de les réutiliser.  
Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser.

En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.  
Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se développe et persiste.

En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.

## Pembrolizumab Liquid Formulation

|                 |                                 |                                  |                                                                                   |
|-----------------|---------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| Version<br>3.15 | Date de révision:<br>04/06/2024 | Numéro de la FDS:<br>49553-00028 | Date de dernière parution: 09/30/2023<br>Date de la première parution: 01/23/2015 |
|-----------------|---------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|

|                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                        |
|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés | : Faire appel à une assistance médicale.<br>Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.<br>Peut nuire au fœtus.<br>Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion. |
| Protection pour les secouristes                            | : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8).                                                              |
| Avis aux médecins                                          | : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.                                                                                                                                                                                                  |

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

|                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|--------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Moyen d'extinction approprié                           | : Eau pulvérisée<br>Mousse résistant à l'alcool<br>Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> )<br>Poudre chimique d'extinction                                                                                                                                                                                   |
| Moyens d'extinction inadéquats                         | : Inconnu.                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie | : Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.                                                                                                                                                                                                                            |
| Produits de combustion dangereux                       | : Oxydes de carbone<br>Oxydes d'azote (NO <sub>x</sub> )                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Méthodes spécifiques d'extinction                      | : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.<br>Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.<br>Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.<br>Évacuer la zone. |
| Équipement de protection spécial pour les pompiers     | : En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.<br>Utiliser un équipement de protection personnelle.                                                                                                                                                                                        |

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

|                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|-----------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence | : Utiliser un équipement de protection personnelle.<br>Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).                                                                                                                                                                                 |
| Précautions pour la protection de l'environnement                           | : Éviter le rejet dans l'environnement.<br>Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.<br>Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par confinement ou barrières à huile).<br>Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.<br>Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. |
| Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage                    | : Absorber avec un absorbant inerte.<br>Pour les déversements importants, installer des digues ou                                                                                                                                                                                                                                                                            |

## Pembrolizumab Liquid Formulation

|                 |                                 |                                  |                                                                                   |
|-----------------|---------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| Version<br>3.15 | Date de révision:<br>04/06/2024 | Numéro de la FDS:<br>49553-00028 | Date de dernière parution: 09/30/2023<br>Date de la première parution: 01/23/2015 |
|-----------------|---------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|

d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances restantes du déversement à l'aide d'un absorbant approprié.

Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

### SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Mesures d'ordre technique : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.
- Ventilation locale/totale : Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements.  
Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.  
Ne pas avaler.  
Éviter le contact avec les yeux.  
Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.  
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.
- Conditions de stockage sûres : Garder dans des contenants proprement étiquetés.  
Garder sous clef.  
Garder hermétiquement fermé.  
Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.
- Matières à éviter : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :  
Oxydants forts  
Substances et mélanges auto-réactifs  
Peroxydes organiques  
Produits explosifs  
Gaz

### SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

| Composants | No. CAS | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle / Concentration admissible | Base |
|------------|---------|------------------------------------|---------------------------------------------------|------|
|            |         |                                    |                                                   |      |

## Pembrolizumab Liquid Formulation

Version 3.15      Date de révision: 04/06/2024      Numéro de la FDS: 49553-00028      Date de dernière parution: 09/30/2023  
Date de la première parution: 01/23/2015

|               |                  |                                                      |                                  |           |
|---------------|------------------|------------------------------------------------------|----------------------------------|-----------|
| Saccharose    | 57-50-1          | TWA                                                  | 10 mg/m <sup>3</sup>             | CA AB OEL |
|               |                  | TWA (Pous-<br>sière totale)                          | 10 mg/m <sup>3</sup>             | CA BC OEL |
|               |                  | TWA (frac-<br>tion de pous-<br>sière inhala-<br>ble) | 3 mg/m <sup>3</sup>              | CA BC OEL |
|               |                  | VEMP                                                 | 10 mg/m <sup>3</sup>             | CA QC OEL |
|               |                  | TWA                                                  | 10 mg/m <sup>3</sup>             | ACGIH     |
| Pembrolizumab | 1374853-91-<br>4 | TWA                                                  | 450 µg/m <sup>3</sup> (OEB<br>2) | Interne   |

**Mesures d'ordre tech-  
nique** : Minimiser les concentrations d'exposition en milieu de travail.  
Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec  
une ventilation locale par aspiration.

### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas  
disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des  
expositions au-delà des lignes directrices recommandées,  
utiliser une protection respiratoire.

Filtre de type : Type protégeant des particules

Protection des mains

Matériau : Gants résistants aux produits chimiques

Remarques : Le choix du type de gants de protection contre les produits  
chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et  
de la quantité des substances dangereuses propres aux  
postes de travail. Le temps de pénétration dans les gants n'a  
pas été établi. Changer souvent de gants. Dans le cas  
d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner  
auprès du fabricant de gants sur les propriétés des gants de  
protection indiqués ci-dessus en matière de résistance aux  
produits chimiques. Se laver les mains avant les pauses et à  
la fin de la journée.

Protection des yeux : Porter les équipements de protection individuelle suivants:  
Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du  
corps : Choisissez des vêtements protecteurs appropriés sur la base  
des données de résistance chimique et d'une évaluation du  
potentiel local d'exposition.  
Il est important d'éviter tout contact avec la peau en utilisant  
des vêtements de protection imperméables (gants, tabliers,  
bottes, etc.).

Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable  
pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de  
nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du  
lieu de travail.  
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant  
l'utilisation.  
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

## SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

## Pembrolizumab Liquid Formulation

|                 |                                 |                                  |                                                                                   |
|-----------------|---------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| Version<br>3.15 | Date de révision:<br>04/06/2024 | Numéro de la FDS:<br>49553-00028 | Date de dernière parution: 09/30/2023<br>Date de la première parution: 01/23/2015 |
|-----------------|---------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|

|                                                                       |                           |
|-----------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Aspect                                                                | : suspension              |
| Couleur                                                               | : D'incolore à jaune pâle |
| Odeur                                                                 | : Donnée non disponible   |
| Seuil de l'odeur                                                      | : Donnée non disponible   |
| pH                                                                    | : 5.5                     |
| Point de fusion/congélation                                           | : Donnée non disponible   |
| Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition                 | : Donnée non disponible   |
| Point d'éclair                                                        | : Donnée non disponible   |
| Taux d'évaporation                                                    | : Donnée non disponible   |
| Inflammabilité (solide, gaz)                                          | : Sans objet              |
| Inflammabilité (liquides)                                             | : Donnée non disponible   |
| Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure | : Donnée non disponible   |
| Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure | : Donnée non disponible   |
| Pression de vapeur                                                    | : Donnée non disponible   |
| Densité de vapeur relative                                            | : Donnée non disponible   |
| Densité relative                                                      | : Donnée non disponible   |
| Densité                                                               | : Donnée non disponible   |
| Solubilité                                                            |                           |
| Solubilité dans l'eau                                                 | : Donnée non disponible   |
| Coefficient de partage (n-octanol/eau)                                | : Donnée non disponible   |
| Température d'auto-inflammation                                       | : Donnée non disponible   |
| Température de décomposition                                          | : Donnée non disponible   |
| Viscosité                                                             |                           |
| Viscosité, dynamique                                                  | : Donnée non disponible   |
| Viscosité, cinématique                                                | : Donnée non disponible   |
| Propriétés explosives                                                 | : Non explosif            |

## Pembrolizumab Liquid Formulation

|         |                   |                   |                                          |
|---------|-------------------|-------------------|------------------------------------------|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: 09/30/2023    |
| 3.15    | 04/06/2024        | 49553-00028       | Date de la première parution: 01/23/2015 |

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.

poids moléculaire : Donnée non disponible

Caractéristiques de la particule

Taille des particules : Donnée non disponible

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses : Peut réagir avec les agents oxydants forts.

Conditions à éviter : Inconnu.

Produits incompatibles : Oxydants

Produits de décomposition dangereux : Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### Informations sur les voies possibles d'exposition

Inhalation  
Contact avec la peau  
Ingestion  
Contact avec les yeux

#### Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### Composants:

##### Saccharose:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 29,700 mg/kg

#### Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### Lésion/irritation grave des yeux

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### Sensibilisation cutanée ou respiratoire

##### Sensibilisation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

##### Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

## Pembrolizumab Liquid Formulation

|         |                   |                   |                                          |
|---------|-------------------|-------------------|------------------------------------------|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: 09/30/2023    |
| 3.15    | 04/06/2024        | 49553-00028       | Date de la première parution: 01/23/2015 |

### **Mutagénécité de la cellule germinale**

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Composants:**

##### **Saccharose:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mam-mifère, in vitro  
Résultat: négatif

### **Cancérogénécité**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **Toxicité pour la reproduction**

Peut nuire au fœtus.

#### **Composants:**

##### **Pembrolizumab:**

Toxicité pour la reproduction : Peut nuire au fœtus., Selon les données provenant de  
- Évaluation : matières similaires

### **STOT - exposition unique**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **STOT - exposition répétée**

Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système immunitaire) à la suite d'expositions ré-pétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.

#### **Composants:**

##### **Pembrolizumab:**

Organes cibles : Système immunitaire  
Évaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite  
d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### **Toxicité à dose répétée**

#### **Composants:**

##### **Pembrolizumab:**

Espèce : Singe  
NOAEL : 200 mg/kg  
Voie d'application : Intraveineuse  
Durée d'exposition : 180 jr  
Remarques : Aucun effet indésirable important n'a été rapporté

Espèce : Chien  
NOAEL : 200 mg/kg  
Voie d'application : Intraveineuse  
Durée d'exposition : 180 jr  
Remarques : Aucun effet indésirable important n'a été rapporté



## Pembrolizumab Liquid Formulation

|                 |                                 |                                  |                                                                                   |
|-----------------|---------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| Version<br>3.15 | Date de révision:<br>04/06/2024 | Numéro de la FDS:<br>49553-00028 | Date de dernière parution: 09/30/2023<br>Date de la première parution: 01/23/2015 |
|-----------------|---------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|

### Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

### Évaluation de l'exposition humaine

#### Composants:

#### **Pembrolizumab:**

Inhalation : Organes cibles: Système immunitaire  
Symptômes: Toux, Fatigue, Nausée, prurit, Éruption, constipation, douleurs articulaires, Diarrhée, Pneumonie, diminution de l'appétit, Fièvre, anémie, neutropénie, douleur musculo-squelettique, Vomissements, confusion, Migraine, Essoufflement, Insuffisance de la glande thyroïde, Peut provoquer un arrêt respiratoire., Peut causer, Pneumonite facilitée par le système immunitaire, colite, hépatite, néphrite  
Remarques: Dommage possible au fœtus

## SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Donnée non disponible

### Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

### Potentiel bioaccumulatif

#### Composants:

#### **Saccharose:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Pow: < 1

### Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### Autres effets néfastes

Donnée non disponible

## SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes d'élimination

|                       |                                                                                                                                                                                                                  |
|-----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Déchets de résidus    | : Ne pas rejeter les déchets à l'égout.<br>Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.                                                                                            |
| Emballages contaminés | : Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.<br>Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé. |

## SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### Réglementations internationales

## Pembrolizumab Liquid Formulation

|                 |                                 |                                  |                                                                                   |
|-----------------|---------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| Version<br>3.15 | Date de révision:<br>04/06/2024 | Numéro de la FDS:<br>49553-00028 | Date de dernière parution: 09/30/2023<br>Date de la première parution: 01/23/2015 |
|-----------------|---------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|

### UNRTDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### Réglementation nationale

### TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### Précautions spéciales pour les utilisateurs

Sans objet

## SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS : non établi(e)

DSL : non établi(e)

IECSC : non établi(e)

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

### Texte complet d'autres abréviations

|                  |                                                                                                                                           |
|------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ACGIH            | : États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)                                                                                   |
| CA AB OEL        | : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2: VLE)                                                               |
| CA BC OEL        | : Canada. LEP Colombie Britannique                                                                                                        |
| CA QC OEL        | : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air |
| ACGIH / TWA      | : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h                                                                                                   |
| CA AB OEL / TWA  | : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures                                                                                         |
| CA BC OEL / TWA  | : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h                                                                                                   |
| CA QC OEL / VEMP | : Valeur d'exposition moyenne pondérée                                                                                                    |

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemand de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pra-

## Pembrolizumab Liquid Formulation

|         |                   |                   |                                          |
|---------|-------------------|-------------------|------------------------------------------|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: 09/30/2023    |
| 3.15    | 04/06/2024        | 49553-00028       | Date de la première parution: 01/23/2015 |

tique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECL - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Date de révision : 04/06/2024  
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F